

REPUBLIQUE FRANCAISE

Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé :29

Nombre de conseillers en
exercice : 40

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-deux, le six juillet à vingt heures, les Membres du Comité de pole, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 28/06/2022 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :

Jean-Claude BAZIN, Philippe ARNOULD, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Christian GEX, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Christophe SONREL, Sabrina VAUDEVILLE, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

Mandat de procuration : Matthieu SIGIEL par Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Olivier MARTET par Christophe SONREL, Bernard MULLER par Philippe ARNOULD, Catherine PAILLARD par Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Gérard RITZ par Jean-Paul FRANCOIS

Absents : Fabrice BOYER, Murielle GRIFFOUL remplacée par Sabrina VAUDEVILLE, Maurice HERIAT, Jonathan KURKIENCY remplacé par Rémi VUILLAUME, Jacques LAMBLIN, Thierry MERCIER

Secrétaire de séance : Madame Linda KWIECIEN

Membres présents.....20
Absents ayant donné mandat de procuration.....5
Absents.....6
Votants.....25

Délibération 2022 0038 : Administration Générale :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
20	25	25	0	0	0

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : DESIGNATION DES MEMBRES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Dans l'exercice de ses missions, le PETR du PAYS DU LUNEVILLOIS est appelé à être représenté par un ou plusieurs membres. Par ailleurs, dans le cadre du fonctionnement interne du PETR, plusieurs comités et commissions sont amenés à se réunir.

Suite au départ de monsieur Pascal PLUMET du comité de pôle, il est proposé de remplacer sa représentation au sein du CNAS.

Il est proposé au comité de Pôle :

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le comité de Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- **DÉSIGNE** Madame Linda KWIECIEN comme représentant(e) au CNAS

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 11 juillet 2022
Philippe DANIEL,
président.

